



A 0127937

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : HAYAT HANANI

Adresse : 13, Sentier de la Tonelle

..... 7070 Thieu

Organisme de contrôle : VINCENT

Référence : P03041 1302

Inspecteur : Piccolo

Tel : 081 1432 611

CHIEK LIST 350 607 70

Installation contrôlée : Adresse :

Date du contrôle: / /

L'habitant est : ☒ propriétaire ☐ locataire

L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : ☐ est présente ☒ n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : m³/h Fabricant: ACROMIS N° : 841 061 66 Index :

Pression de service de l'installation intérieure: 81 mbar

Appareils d'utilisation	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : 1	C13	Piell Residence	34 kW
..... 2		AB 35 Kis	
..... 3			
.....			

Conclusion :

L'installation neuve:

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation:

☐ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante:

☐ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002.
Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date: 18/03/2010

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

HAF1001 FR-v3

EXEMPLAIRE: Blanc - GRD Rose - client Jaune - organisme de contrôle



A 306077

**ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRETÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.**

Je soussigné : Nom : MAYOT Prénom : MAGALI
Représentant de l'entreprise N° de T.V.A. :
Rue : Santa de la Tavele N° : 13 Boîte :
N° Postal : 2070 Localité : Mhic Tel : Fax :
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :)
Adresse : Tel :)

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz

installation neuve / ~~partie neuve d'installation~~ (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après

dans l'immeuble situé à : Rue SPINA N° Boîte : Etage :

N° postal : Commune :

marque compteur : ACTAMIS N° du compteur : 24106166

pour le compte de : Nom : Prénom :

Rue : N° Boîte :

N° Postal : Commune :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 ,
NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences
liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

Réservé à l'installateur :

Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».

☐ oui ☐ non

Si oui : n° Cerga :

Réservé au GRD:

Date : 19.03.2010

Signature: [Signature]

Modèle 710628/10

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau
(Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte
d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.

